



Ce manuel a été produit dans le cadre du projet ASIrri - Projet d'Appui aux Irrigants et aux Services aux Irrigants. ASIrri est une initiative conjointe de partenaires du développement du Nord et du Sud intervenant dans trois pays :

**Au Mali :** la Fédération des centres Faranfasi so et l'IRAM Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement ;

**Au Cambodge :** le CEDAC Centre d'études sur le développement agricole au Cambodge et le GRET Professionnels du développement solidaire ;

**En Haïti :** la FONHADI Fondation nationale haïtienne de l'irrigation, CUDES Coordination des usagers pour le développement du Sud-Est, CROSE Coordination régionale des organisations du Sud-Est et AVSF Agronomes et vétérinaires sans frontières.

Le projet ASIrri a reçu l'appui financier de l'AFD Agence française de développement via la FISONG Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG. ASIrri est le premier FISONG engagé par l'AFD autour de la thématique de l'eau agricole et des politiques sectorielles d'irrigation. Il intervient sur la problématique de la pérennisation des systèmes irrigués par l'organisation socioprofessionnelle des usagers, domaine privilégié d'action des ONG.

## Objectif général d'ASIrri :

Assurer la gestion des systèmes irrigués et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services.

## Objectif spécifique d'ASIrri :

Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants pour une exploitation durable des zones irriguées, dans trois contextes nationaux diversifiés : Haïti, Cambodge, Mali, en profitant des différences d'expériences entre sites pour maximiser les échanges et le co-apprentissage, et la capitalisation.



**ASIrri au Mali :** la Fédération des centres Faranfasi so et l'IRAM ont mené une action pilote au niveau du centre de prestation de services de Molodo de 2009 à 2012. Une démarche d'appui aux OERT Organisations pour l'entretien et l'exploitation du réseau tertiaire a ainsi été élaborée, testée et évaluée. Cette démarche peut maintenant être répliquée plus largement sur la zone Office du Niger. Les partenaires suivants ont été particulièrement impliqués dans cette initiative : Chambre régionale d'Agriculture de Ségou, Office du Niger, Les Délégués généraux des exploitants agricole de la zone Office du Niger, l'Institut d'économie rurale, les syndicats agricoles (SAGREPON, SYNADEC, SEXAGON) et Nyeta Conseils.

### TRAVAIL RÉALISÉ PAR

**iram**



### FINANCÉ PAR



### CONTACTS

**FCPS (Mali) :** Tél. : (00 223) 21 35 20 14 / 66 76 69 40  
fedecps@yahoo.fr

**IRAM (France) :** Tél. : (00 33) 01 44 08 67 67  
iram@iram-fr.org

## Objectifs

L'appui aux OERT est une activité nouvelle tant pour les CPS que pour les autres acteurs.

Une démarche d'appui aux OERT a été élaborée, testée et évaluée dans la zone de Molodo dans le cadre du projet ASIrri. Cette démarche peut maintenant être répliquée aux autres zones de l'Office. Pour autant il ne s'agit pas de la répliquer telle-quelle : au contraire elle doit être adaptée (à la marge mais pas sur son cœur) à chacune des zones pour prendre en compte leurs spécificités propres. Cela suppose de faire un diagnostic initial de ces zones afin de construire une vision partagée puis, collectivement, d'adapter la démarche ASIrri à la zone d'intervention.

Le diagnostic initial n'est donc pas qu'un simple diagnostic et vise trois objectifs :

- **Objectif 1** : Mieux comprendre la zone et construire une vision partagée entre les acteurs ;
- **Objectif 2** : Amorcer le partenariat entre les acteurs (voir manuel sur partenariat) ;
- **Objectif 3** : Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la démarche de renforcement des OERT et adapter cette démarche aux spécificités de la zone.

Bien que les CPS connaissent bien leur zone d'intervention, cette connaissance ne couvre pas forcément les aspects de gestion de l'eau, d'entretien et des OERT. Un diagnostic initial est donc nécessaire pour permettre aux CPS et aux autres acteurs d'avoir une meilleure compréhension de ces aspects dans la zone.

De plus l'appui aux OERT doit se faire de façon partenarial : CPS, Office du Niger, CRA, autres OP (syndicats, AV...), communes, autres acteurs (ONG, IER...). Le diagnostic initial doit ainsi permettre à l'ensemble des acteurs de construire une vision partagée de l'appui aux OERT, et de commencer à construire un partenariat pour renforcer les OERT.

Enfin la démarche ASIrri est nouvelle et il faut donc sensibiliser les acteurs à cette démarche pour qu'ils la comprennent, se l'approprient et la mettent en œuvre ensemble.

On peut ainsi, collectivement, saisir la complexité du milieu dans lequel les populations évoluent, comprendre l'ensemble des paramètres et mieux adapter la stratégie d'intervention, la démarche d'appui aux OERT, les outils et méthodes à la zone spécifique d'intervention. La démarche ASIrri élaborée dans la zone de Molodo pourra ainsi être adaptée aux autres zones de l'Office du Niger.

## Hypothèses, conditionnalités et intégration dans la démarche d'ensemble d'appui aux OERT

Cette phase de diagnostic et de sensibilisation peut être longue. Dans le cadre de l'initiative pilote ASIrri elle a duré plus d'un an.

Cette approche est nécessaire non seulement pour prendre en compte les conditions du milieu physique, les conditions socio-économiques et l'organisation sociale, mais également comprendre les manières dont les populations exploitent ce milieu, le gèrent et en tirent bénéfice.

L'engagement volontaire, la prise de responsabilité et l'organisation des populations sont des conditions indispensables pour la réussite de la réalisation du programme d'actions identifié.

## Démarche proposée

### ➤ *Approche participative et partenariat*

L'approche participative est née du constat d'échec des stratégies d'intervention préconisées par le passé.

L'approche est basée sur l'instauration d'un dialogue CPS/OERT/services d'encadrement/populations et fondée sur le concept de participation et de partenariat. Elle a pour objectif principal d'associer étroitement les populations dans la conception et la gestion de toutes les activités de développement de leur milieu et de leur terroir.

L'approche participative tend en réalité à modifier la perception du rôle de chacun des intervenants (Etat, services techniques, populations, etc.) dans la gestion de l'eau. Elle favorise la prise de décision et la prise en charge par les populations des actions destinées à améliorer les conditions d'exploitation.

Elle s'appuie sur la connaissance et la perception qu'ont les populations de leur milieu et de l'interaction des différents éléments qui entrent en jeu dans la gestion du terroir.

Le diagnostic de base privilégie l'approche participative fondée sur l'établissement d'un dialogue permanent entre populations et agents techniques, sur le respect mutuel et le principe du partenariat, ainsi que sur la reconnaissance du savoir-faire local.

### ➤ *Comprendre la zone d'intervention et construire une vision commune*

#### **Spécifiquement, il s'agira alors de :**

- Bien comprendre le contexte dans lequel les OERT évoluent. Il s'agit du contexte social, institutionnel, historique, économique et technique. On peut ainsi identifier les profondes transformations intervenues dans la zone (réformes institutionnelles, investissements, réhabilitation,...) et l'ensemble du processus de transfert de gestion en cours.
- Connaître les enjeux et les contraintes liées au fonctionnement des OERT.
- Disposer des informations pertinentes sur tous les aspects liés à la gestion de l'eau et la maintenance des aménagements (restructuration et transfert de gestion).

Il est extrêmement important pour le CPS (agents terrains) de saisir la complexité du milieu dans lequel les populations évoluent et de comprendre l'ensemble des paramètres et leurs interactions. Cette approche est nécessaire non seulement pour prendre en compte les conditions du milieu physique, les conditions socio-économiques et l'organisation sociale, mais également comprendre les manières dont les populations exploitent ce milieu, le gèrent et en tirent bénéfice.

Il ne devra pas s'agir seulement pour le CPS de construire isolément sa propre vision. Le CPS devra à la fois construire sa propre vision, mais aussi faciliter l'élaboration d'une vision commune, partagée entre les acteurs. Cette vision partagée permettra d'amorcer le partenariat.

En définitive, cette lecture du terroir va conduire à la définition d'une situation de départ qui servira de référence par la suite pour connaître l'état d'avancement, le degré de réussite ou encore le degré d'engagement des populations dans la mise en œuvre du programme d'actions à entreprendre. Cette étape de diagnostic concerté apparaît donc essentielle, puisqu'elle mène à la reconnaissance par tous d'une situation initiale que l'on va tenter d'améliorer par un ensemble d'actions.

#### **Le CPS devra être proactif pour amorcer le partenariat :**

- Interviewer les acteurs pour recueillir leurs points de vues sur la zone ;
- Organiser des ateliers pour restituer et partager ces points de vues et aller vers une vision partagée (un accord sur le diagnostic) ;
- Programmer régulièrement des réunions de planification des activités, des échanges.

### ➤ *Sensibiliser les acteurs*

Par ailleurs cette phase de diagnostic initial sert aussi de phase de sensibilisation :

- Sensibilisation des OERT : permet de faire connaître les principes de fonctionnement des CPS et les types de services fournis.
- La réalisation de ce diagnostic va également contribuer à sensibiliser l'ensemble des acteurs sur les nouveaux services: Direction de zone de l'Office du Niger et ses agents de terrain, autres organisations paysannes (AV, syndicats...), autres partenaires ou prestataires....

### ➤ *Adapter la démarche à la zone d'intervention*

La démarche ASIrri se base sur certains grands principes transposables d'une zone à l'autre. Par exemple : contractualisation CPS-OERT, cycle annuel de contrat avec des évaluations, combinaison d'interventions dans les domaines organisationnelles, hydrauliques, agronomiques, concertation au sein des OERT et entre les acteurs, partenariat multi-acteurs, entrée socio-organisationnelle par la médiation, reconnaissance de l'évolution différenciée des OERT, etc...

En revanche le détail des activités doit lui être adapté à chaque zone. Si les grandes lignes de la démarche sont transposables, le détail des activités est adaptable.

Sur la base du diagnostic initial le CPS devra alors, en concertation avec les autres acteurs, adapter l'offre de services aux OERT.

## Exemples d'outils

Le diagnostic initial pourra nécessiter :

- Analyse de la bibliographie existante sur la zone. Dans de nombreux cas, des études ont précédé la mise en œuvre du projet. Celles-ci sont d'un précieux recours, mais ne dispensent pas les agents de «s'imprégner du terrain».
- Interview par le CPS (conseillers et élus) des autres acteurs : OERT, Office du Niger, services déconcentrés de l'Etat, CRA / DLCA, syndicats, autres OP, communes, autorités traditionnelles, personnes ressources, ONG / projets...
- Ateliers d'échanges par type d'acteurs ou bien multi-acteurs.
- Causeries, débats.
- Etudes spécifiques :
  - Stage d'étudiants (par exemple de Katibougou) permettant d'approfondir certains aspects.
  - Consultants extérieurs si nécessaire.

Différents outils / méthodes peuvent être mobilisés si connus du CPS : Méthode MARP de diagnostic ; Méthode ZOPP pour faciliter un atelier.

On donne ci-dessous des exemples d'outils et d'analyses qui ont été utilisés pour le diagnostic de la zone de Molodo dans le cadre du projet pilote ASIrri.

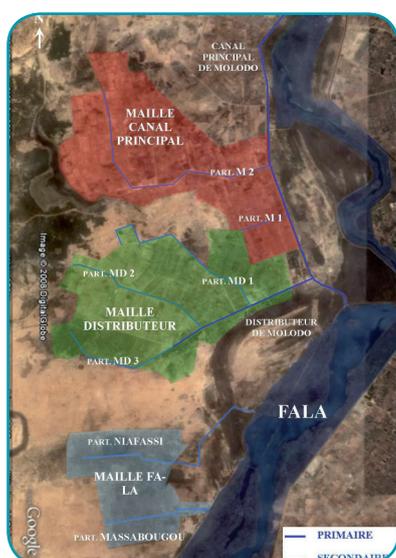


Schéma : Pour le diagnostic initial une cartographie globale est nécessaire (ici en utilisant GoogleEarth). On repère les villages, les principaux ouvrages hydrauliques, les zones hors casiers, les zones réhabilités, etc.

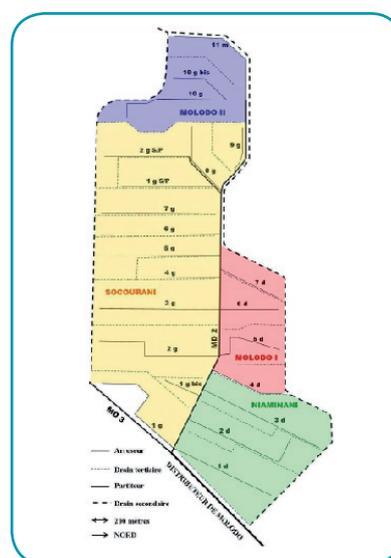


Schéma : Représentation du maillage villageois sur un partiteur. Dans le cadre du projet pilote mené à Molodo les « histoires de village » sont apparues comme un élément important pour comprendre le fonctionnement (ou le non-fonctionnement des OERT). Lors du diagnostic initial il peut donc être intéressant d'indiquer sur une carte le maillage villageois.

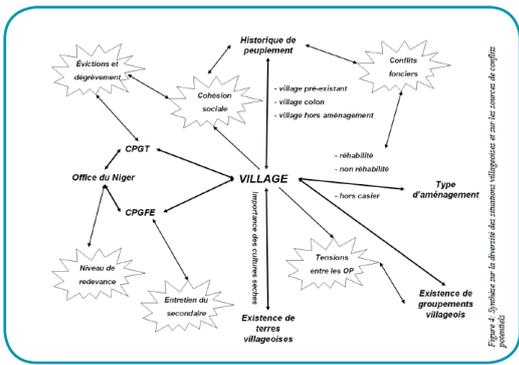


Schéma : Dans le cadre du projet pilote ASIrri à Molodo on a tenté de schématiser les sources de tensions sur la zone d'intervention. Il peut être utile d'élaborer un tel schéma au cours d'un atelier multi-acteurs lorsque l'on intervient sur une nouvelle zone.

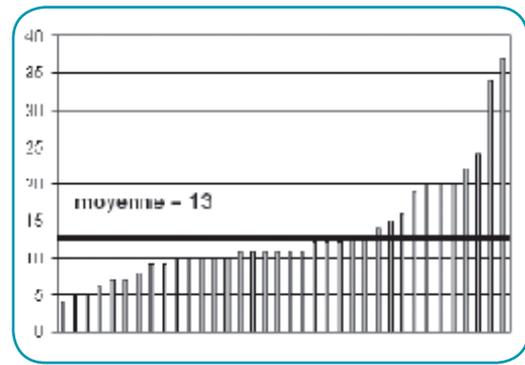
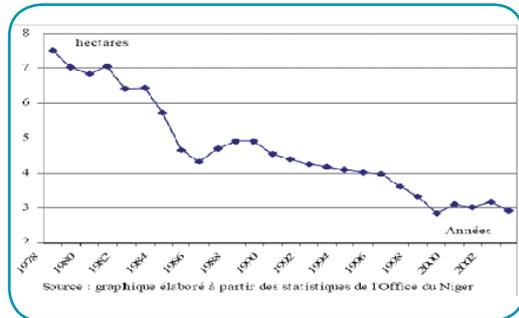
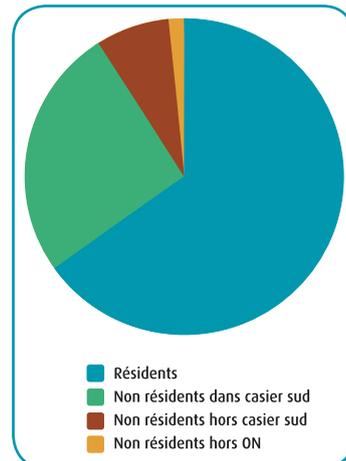


Schéma : Répartition du nombre d'attributaires par arro-seurs de la zone d'intervention. Ce genre d'analyse est utile lors du diagnostic initial. Les grosses OERT sont souvent des OERT plus complexes à appuyer.



Graphique : Lors du diagnostic initial on peut mieux comprendre les problèmes fonciers de la zone. Ce graphe indique l'évolution de la taille des exploitations familiales sur la zone Office du Niger dans son ensemble. Le diagnostic initial devrait fournir des informations sur le foncier de la zone d'intervention spécifique du CPS.



Graphique : Comprendre la population de la zone d'intervention et notamment mieux cerner la question des résidents et non-résidents s'est avéré important dans la démarche ASIrri. En répliquant cette démarche sur d'autres zones il faudra aussi connaître les proportions de résidents et non résidents (sur zone ON et hors zone ON).

	Niveaux d'intervention possibles			
	MACRO-SYSTEME	MÉSO-SYSTEME	MICRO-SYSTEME	INDIVIDU
	Etat, Office du Niger, Zone, Casier	Village, Chef de village, Comités paysannes	Arroseur, Chef arroseur, OERT	Personne, Chef de famille
	Région prioritaire	Région secondaire	Région tertiaire	Région quaternaire
<b>HISTORIQUES</b>	Impact de la redistribution	Type de village (colon, pré-colon, hors casier, 2)	Fréquence des subdivisions	Date d'arrivée
	Prédilection des irrigateurs	Date de la dernière subdivision	Age de l'arroseur	
<b>HYDRO-AGRICOLES</b>	Adaptation des techniques locales au service	Entretien des CPCTE	Le genre de l'arroseur	Stabilité du rendement
	Maîtrise de l'eau	État de santé primaire	Régénération	Plantage
	Gestion du flux	Secondaire irrigué en eau	Non respect de l'ordonnance agricole	Manque de moyens
<b>FONCIERS</b>	Les terres appartenant à l'Etat	Existence de terres villageoises en casier de casier	Équilibre des superficies entre les ménages	Superficie par famille
	Existence d'un marché foncier	Entretien des CPCT	Proportion de non-résidents	nombre d'OP
	Présence d'oppression des superficies	Répartition spatiale des superficies des ménages	Proportion d'habitants	Part de superficie agricole
		Impact des réhabilitations sur la fraction		Part de la superficie
<b>SOCIAUX</b>		Fréquence de la culture et des autres OP agricoles		Manque de formation
Liens sociaux	Membre du lien social et de l'entraide	Coefficient de générosité et d'entraide sociale	"Solidarité de village"	Sexisme
Aspirations	de l'Office du Niger	Structure du village	Du chef arroseur	Du chef de famille
Pratiques Officielles	Fonctionnement de l'Office	Pratiques village, Office, notamment d'irrigation	Place au casier des irrigateurs	Pratiques de l'Office de Molodo

Schéma : Exemple de synthèse des causes de non fonctionnement des OERT. En vert sont les causes sur lesquelles un CPS peut a priori intervenir. Un tel travail peut être confié à un stagiaire puis être socialisé avec les acteurs de la zone.

## ! Points d'attention

Attention à ne pas court-circuiter le diagnostic sous prétexte d'aller plus vite. Le temps de diagnostic initial, si conduit avec les acteurs, n'est pas un temps perdu !

Le diagnostic doit permettre de remettre à plat la démarche ASIrri. Les acteurs l'adapteront, se l'approprient et le renforcement des OERT sera plus efficace et pérenne. Il faut cependant faire attention à trouver le juste milieu :

- La démarche ASIrri peut subir certaines modifications pour s'adapter au contexte, pour que les acteurs se l'approprient. Elle ne doit pas seulement rester le « bébé de la FCPS ». Les activités peuvent être modifiées.
- Mais certains principes essentiels ne doivent pas être abandonnés au cours de ce processus d'appropriation par les acteurs au risque de perdre l'âme de cette démarche.

Attention à ne pas se limiter à un diagnostic externe. Par exemple se contenter d'une étude diagnostique faite par un consultant ou un stagiaire ne permettrait pas d'élaborer une vision partagée. Une étude externe ne doit qu'être un élément du diagnostic et non LE diagnostic.

### ↘ Liste des sigles

<b>AGR</b>	Activité génératrice de revenus
<b>ASIrri</b>	Projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>AV</b>	Association villageoise
<b>CA</b>	Conseil d'administration
<b>CPS</b>	Centre de prestation de services Faranfasi so
<b>CRA</b>	Chambre Régionale d'Agriculture (de Ségou)
<b>CS</b>	Conseil de surveillance
<b>DLCA</b>	Délégation locale de la chambre d'agriculture
<b>FCPS</b>	Fédération des centres de prestation de services Faranfasi so
<b>GIE</b>	Groupement d'intérêt économique
<b>IER</b>	Institut d'économie rurale
<b>IRAM</b>	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
<b>OERT</b>	Organisation pour l'entretien et l'exploitation du réseau tertiaire
<b>ON</b>	Office du Niger
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation de producteurs
<b>PADON</b>	Programme d'appui au développement de l'Office du Niger



## Liste des manuels



**MANUEL 1**  
Manuel introductif à la démarche ASIrri d'activation des OERT

---



**MANUEL 2**  
Les partenariats dans le cadre de l'appui aux OERT

---



**MANUEL 3**  
Diagnostic initial de la zone d'intervention et adaptation de la démarche ASIrri aux spécificités des zones d'intervention

---



**MANUEL 4**  
Diagnostic Hydraulique Participatif Rapide et Planification des actions d'amélioration des performances des périmètres irrigués (DHPRP)

---



**MANUEL 5**  
Diagnostic agronomique et socio-économique des OERT

---



**MANUEL 6**  
Typologie des OERT

---



**MANUEL 7**  
Formation de base aux techniques d'entretien du réseau tertiaire

---



**MANUEL 8**  
Formation de base à la gestion de l'eau au niveau du canal tertiaire

---



**MANUEL 9**  
Planification concertée participative

---



**MANUEL 10**  
Démarche et outils d'évaluation des OERT et des services aux OERT